

## **Cahier des charges des Assistantes en prophylaxie par le SDI**

Vous êtes actuellement en possession de la liste des écoles dans lesquelles vous pouvez organiser la prophylaxie. Une première rencontre entre le directeur de ces écoles et un représentant du SDI a déjà eu lieu.

Il faut maintenant reprendre contact avec ces directeurs et élaborer avec eux un programme de prophylaxie comprenant 4 leçons qui seront espacées de 1 à 4 semaines.

Chaque classe doit être visitée séparément. Les trois premières leçons sont théoriques et sont basées sur de la prophylaxie bucco-dentaire. La quatrième leçon est dédiée au dépistage des enfants.

Avec les directeurs, un programme annuel provisoire doit être élaboré. Celui-ci sera soumis aux enseignants pour acceptation. Les enseignants doivent avoir la possibilité de demander des changements de date et d'heure.

Vous reviendrez dans ces écoles pour prendre note des modifications souhaitées et vous établirez alors le programme définitif. Il faudra envoyer ce dernier par écrit aux directeurs qui le transmettront à leurs enseignants.

### Concernant les 3 leçons :

Lors des cours dans les écoles, le nombre d'élèves instruits ainsi que le nombre de leçons données doivent être relevés. On compte par séance d'instruction une classe moyenne de **50 élèves** pour que le message puisse être transmis de manière efficace. En outre la durée de la leçon d'**instruction** est fixée à **1 heure**.

Lieu : Dans les classes et dans la cour pour le brossage  
Plan des 3 leçons selon annexe

### Concernant le dépistage (4<sup>ème</sup> leçon) :

Le dépistage permet de trier les élèves nécessitant une visite chez le médecin dentiste. Il n'y a pas d'usage d'instruments dentaires à cet effet. Globalement, on procède au **dépistage** chez environ **100 enfants/ heure**.

Pour le dépistage du tartre et de la carie, il vous faut toucher le moins possible les enfants. Si vous avez de la peine à voir les dents du fond, vous pouvez utiliser le « bâton-de-bois-brosse-à-dent » personnel de l'élève. Il vous permettra d'écarter la joue ou la langue. Les doigts ainsi qu'aucun autre instrument ne doivent entrer en contact avec la bouche.

Si le collège possède une salle de soins, il est préférable de l'utiliser à cet effet. Le contrôle nécessite de la lumière. Parfois, il est indiqué d'effectuer le dépistage au soleil.

Le matériel de support pour les leçons doit impérativement être ramené à la clinique pour que les autres assistantes en prophylaxie (AP) l'aient à disposition.

Après chaque leçon, l'AP remplit la fiche récapitulative des activités de prophylaxie. Pour chaque leçon, elle demande la signature de l'enseignant principal. Pour chaque feuille de contrôle complète, elle fait signer le directeur.

Faites parvenir les fiches récapitulatives de prophylaxie à la clinique dentaire ou au chef de projet SDI, par internet.

Lors des visites de projet, le membre du SDI (chef de projet) essaie de prendre contact avec le directeur pour réévaluer le programme et l'améliorer.

Nous vous incitons à suivre une formation continue qui est organisée chaque année durant la visite du chef de projet.